



SYNDICAT LOCAL FORCE OUVRIÈRE – Justice

17 bis chemin Léonard – 97490 Sainte-Clotilde – Tel : 06.92.77.91.75

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Directeur de la DSPOM,

Madame la Présidente du CSA-FS,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA-FS,

Nous sommes contraints, une fois encore, de prendre la parole pour alerter sur la situation critique et persistante de notre établissement.

La surpopulation pénale atteint un niveau intolérable: 880 personnes détenues pour 575 places.

Ce taux d'occupation, bien au-delà de la capacité, engendre une détérioration considérable des conditions de travail mais surtout un épuisement du personnel.

A cela s'ajoute une situation RH catastrophique: il nous manque actuellement 23 agents, sans compter les départs prévus à la retraite d'ici le courant de l'année.

Cette pénurie de personnel génère une pression insoutenable, entre les rappels constants, heures supplémentaires, la fatigue physique et mentale s'installe.

Alors que tout est mis en œuvre pour garantir les droits et activités des personnes détenues, les agents, eux, s'épuisent, pris dans un engrenage de surcharge et de manque de reconnaissance.

La qualité de vie au travail est gravement bafouée, l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle est sacrifié.

Nous dénonçons également les attaques répétées contre le statut des fonctionnaires:

La rémunération à hauteur de 90% lors de congé maladie.

La journée de carence.

Le gel du point d'indice.

La suppression de la GIPA.

L'application exclusive et stricte au CP St Denis, relative aux autorisations de garde d'enfant.

L'État organise la casse de son propre service public!

Nous oublions pas la visioconférence avec Mme GUEGAN, au cours de laquelle des engagements avaient été pris sur la régularisation des MAD.

Aucune suite n'a été donnée et nous précisons bien qu'il ne s'agit pas de remettre en question la légitimité des agents concernés, mais bien de régulariser les MAD devenues trop vieillissantes.

Les postes en CAP sont dérisoires: 5 pour ce premier semestre, alors qu'il nous manque 23 agents.

Face à ce mépris répété, FO Justice CP St Denis ne participera pas à ce CSA-FS, considérant que notre parole n'est pas entendue. Pire: nous sommes ignorés.

Si cette situation perdure, des actions seront menées, avec détermination.

Trop, c'est trop. Nous exigeons:

Des effectifs à la hauteur des besoins réels.

Le respect des engagements pris.

La reconnaissance du travail des personnels dans ces conditions hors norme.

Pour FO Justice CP St Denis, la coupe est pleine. Il est temps que l'administration prenne enfin ses responsabilités.

Le 25 Avril 2025, pour le bureau local, les membres du CSA-FS.



Syndicat FO Justice
Centre Pénitentiaire de Saint-Denis, 17 chemin Saint-Léonard
slpfo.saintdenis@gmail.com